

ÉDITO



→ José Agrelo
directeur de la CIEPP

Fidèles à ce que nous sommes !

Cette édition spéciale Covid-19 a pour but de vous informer sur la manière dont la CIEPP a appréhendé cette période de crise et comment elle l'a gérée au quotidien jusqu'au 11 mai, date qui marque la reprise progressive de la vie économique en Suisse. Certes, nous n'avons pas encore suffisamment de recul pour estimer l'impact global de cette crise. Toutefois, au cours de ces semaines extraordinaires, nous avons agi conformément à notre éthique, à nos valeurs de solidarité et de responsabilité, et avons été animés par des principes forts : préserver la santé de nos collaborateurs, de nos assurés et pensionnés ainsi que garantir la continuité de nos activités tant au niveau de l'opérationnel que de la gouvernance.

Par ces quelques lignes, nous vous rendons compte des étapes principales de notre gestion de crise. Avec la FER, nous avons pris d'importantes mesures organisationnelles, comme instaurer le télétravail pour la majorité des employés et les horaires flexibles, ceci afin de permettre un maximum de souplesse par rapport à la situation familiale, sanitaire ou géographique de notre personnel, mais tout en assurant la protection de nos données et notre cybersécurité. Un temps conséquent a également été dédié à l'accompagnement des entreprises et à la gouvernance de la caisse (suivi accru de la fortune et de l'impact sur les encaissements, communication, organisation de séances rapprochées avec les organes décisionnels, etc.). Tout en garantissant le versement des rentes et des prestations usuelles, nous avons accéléré la numérisation de certains processus métier en rendant disponibles des documents sur nos e-services interinstitutionnels. Dans ce contexte de crise, nous avons eu une charge de travail soutenue et avons intégré deux nouveaux cadres au sein de nos équipes. De manière générale, nous avons fait en sorte d'être pleinement

opérationnels pour nos affiliés, la capacité d'adaptation et le sens du service à la clientèle étant comme toujours des valeurs cardinales pour la CIEPP. Grâce à la motivation et à l'implication de tous les collaborateurs, cette nouvelle organisation a pu être mise en place sans incident majeur. Qu'ils soient ici remerciés de leurs efforts considérables et de leur engagement.

Dans la continuité

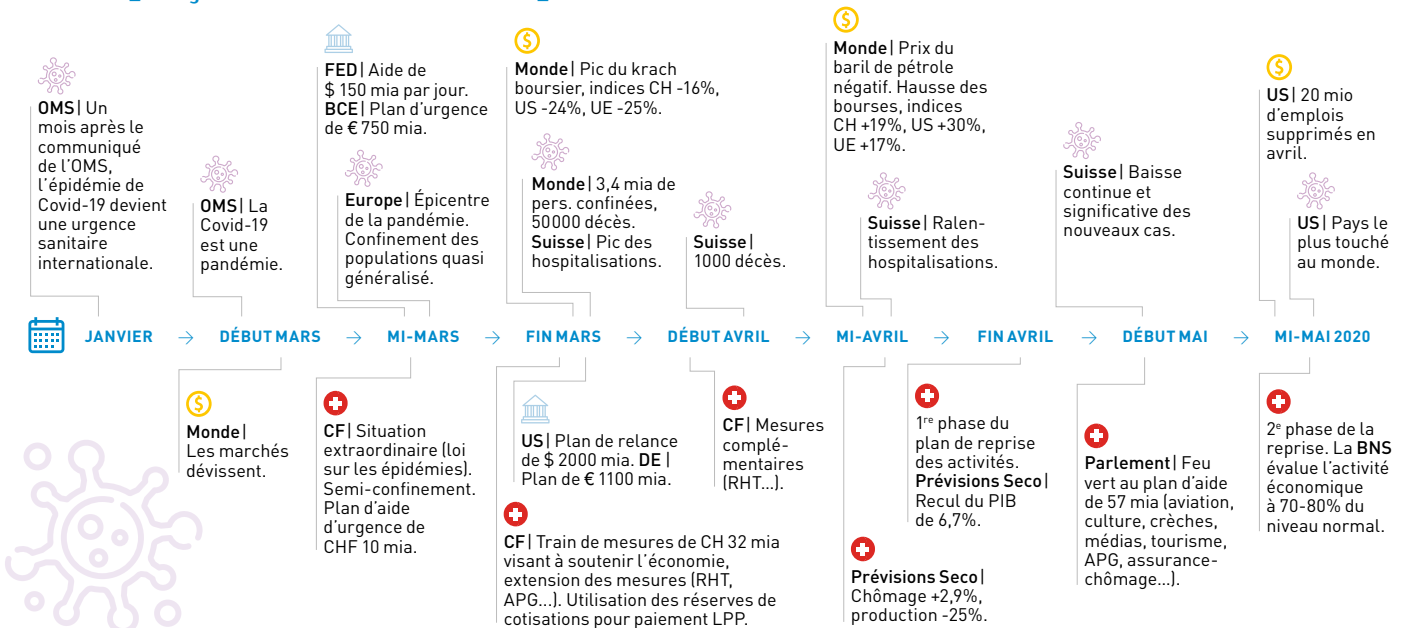
Vous trouverez, avec cette édition Covid-19, le numéro 13 de *Bleu Horizon*. Imprimé, le magazine de la CIEPP était prêt à être diffusé quand l'état d'urgence sanitaire a été décrété par le Conseil fédéral. Compte tenu du contexte, il nous a semblé inapproprié de vous l'adresser à ce moment-là. Deux thèmes majeurs y sont abordés à propos de l'institution : ses caractéristiques et son modèle de prévoyance unique et atypique ainsi que sa politique d'investissement au regard des aspects environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG).

Vision à long terme

Une vision à long terme, c'est une règle que la CIEPP s'est fixée depuis

... SUITE EN PAGE 2

Bref aperçu des différentes étapes de la crise



l'origine. En temps de crise, elle n'y a pas dérogé. C'est pourquoi aucun chiffre intermédiaire n'a été communiqué. Les journaux ont fait écho à la mi-mars d'une chute brutale des marchés financiers au niveau mondial qui a pu paraître anxiogène à certains. Nous le comprenons. Cela étant, il convient de rappeler que le système de financement des institutions de prévoyance ne vise et ne mise que sur le long terme pour assurer les prestations. Cet événement déstabilisant et traumatisant nous donne l'occasion de rappeler la stratégie financière de la CIEPP (lire l'encadré ci-dessous) et sa situation au regard de l'exercice 2019. Au cours de l'année précédente, elle a fait preuve d'une forte croissance couplée au suivi rigoureux de ses actifs et à la mise en œuvre de sa stratégie de placement, cela, même durant cette situation exceptionnelle, devrait lui permettre

d'assurer la pérennité de ses revenus sur le long terme.

Garder le cap

Que ce virus disparaisse dans les prochaines semaines ou que nous soyons dans l'obligation de vivre avec pendant longtemps, nous poursuivrons notre mission. Pour ce qui est du plan de reprise de la CIEPP, la décision a été prise de minimiser les risques d'une résurgence des contaminations, de sorte que le télétravail reste la règle, probablement jusqu'à la fin de l'été. Les locaux de la CIEPP restent fermés au public jusqu'à nouvel avis, nos systèmes d'information étant opérationnels, fiables et efficaces. D'ici là, nous restons vigilants et attentifs à l'évolution de la situation et gardons une volonté farouche de vous servir et d'accomplir notre mission. Prenez soin de vous et de vos proches.



Les e-services

L'accès aux locaux de la CIEPP se fait au compte-gouttes. Le télétravail reste la règle. Tous les services de la CIEPP sont opérationnels grâce, notamment, aux services en ligne accessibles via le site internet. www.ciepp.ch

Placements

La gestion financière de la CIEPP s'inscrit dans la durée. Elle s'appuie sur l'implémentation rigoureuse de sa stratégie d'investissement, composée, notamment, de rééquilibrage systématique de ses actifs et d'une gestion optimale de ses coûts.

La crise sanitaire liée à la propagation de la Covid-19 a entraîné la chute des bourses au niveau mondial. Depuis fin mars, les marchés financiers ont toutefois enregistré un fort rebond grâce à des mesures de grande ampleur adoptées par les gouvernements et par les banques centrales et à la perspective de reprise progressive des activités.

La CIEPP a un horizon d'investissement à long terme et sa gestion financière est conçue pour traverser les crises, comme ce fut le cas

en 2008. À intervalles réguliers, la CIEPP évalue et analyse son allocation d'actifs afin que ses investissements garantissent les rendements nécessaires pour assurer les prestations de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité de ses affiliés, assurés et pensionnés.

Un horizon d'investissement à long terme.

L'allocation stratégique en vigueur, validée par le Conseil de fondation lors de sa séance du 19 décembre 2019, est largement diversifiée. Elle est composée d'actifs générateurs de revenus, détenus en direct ou à travers des véhicules de placement couvrant l'ensemble du marché des actions, des obligations et de l'immobilier suisse. À l'étranger, la CIEPP investit dans la totalité

du marché mondial des actions cotées (plus de 6000 sociétés), ainsi que dans des obligations, majoritairement gouvernementales. La CIEPP implémente de façon rigoureuse sa stratégie d'investissement afin de maintenir un niveau de risque maîtrisé. Les axes de sa politique ESG sont également intégrés (cf. notre magazine *Bleu Horizon* #13 et notre site internet, rubrique «Politique ESG»).

La CIEPP a clôturé l'exercice de l'année 2019 avec un taux de couverture de 119% (110,2% en 2018) et a versé 3% de taux d'intérêt (1% en 2018). Cette année remarquable en termes de performance et l'équilibre entre la distribution d'intérêts et la constitution de réserves appliquée depuis de nombreuses années devrait lui permettre de garder le cap malgré la situation économique actuelle.

Lire aussi l'article : «Penser long terme», *Bleu Horizon* #2, p. 2



CIEPP Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle

GENÈVE

Rue de Saint-Jean 67
Tél. 058 715 31 11

BULLE

Rue Condémine 56
Tél. 026 919 87 40

FRIBOURG

Rue de l'Hôpital 15
Tél. 026 350 33 79

NEUCHÂTEL

Av. du 1er-Mars 18
Tél. 032 727 37 00

PORRENTRUJ

Rue de la Perche 2
Tél. 032 465 15 80